

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

الحمد لله

اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ النَّبِيِّ الْأُمِّيِّ وَعَلَى آلِهِ وَصَحْبِهِ وَسَلِّمْ تَسْلِيمًا

*

Le Taçawwuf n'est pas...

(Laysa et-Taçawwuf...)

*

Préface

Le travail que nous présentons ici à l'occasion du 12^o anniversaire de la disparition du Cheikh Zakî ed-Dîn Ibrâhîm *rahima-hu-Llah* est principalement une traduction annotée d'une *qasîdah* dans laquelle il expose, de manière résumée, les principales anomalies qu'il eut à constater et à combattre de son vivant et qui affectaient le *Taçawwuf*.

Il y détaille un certain nombre de comportements et de pratiques dont l'aspect critiquable ne tient pas toujours à des impossibilités absolues mais surtout à la place qu'elles ont prises dans l'esprit de ceux qui les mettent en œuvre. Par le fait d'oublis et de dégénérescences successives, le secondaire est en effet trop souvent devenu essentiel, l'habitude est devenue règle, la coutume est devenue fondement, si bien que ce qui, parfois et dans le meilleur des cas, pouvait servir la quête d'Allah et le cheminement effectif (*sulûk*) a pris la place de ce qui, seul, doit nécessairement être l'Objet ultime de toute progression dans la Voie.

Ainsi, même si, dans la forme, la *qasîdah* prend principalement l'aspect d'une énumération, dont le lecteur occidental ne saisit pas toujours les nuances terminologiques ni les objets précis, l'esprit consiste pourtant à montrer ce qui doit ne pas obérer la conscience de ce qui est et doit rester toujours l'essentiel.

Faisant le constat, aussi, que la plupart, si ce n'est la totalité, de ce qui est décrit concerne les manifestations extérieures, et souvent populaires, des activités des *turûq*, notamment et surtout en milieu arabo-islamique et en l'occurrence égyptien, il nous est apparu que les critiques qui étaient ainsi formulées par Cheikh Zakî ed-Dîn *rahima-hu-Llah* auraient pu paraître à la fois certainement justifiées, pour autant qu'elles concernent de tels milieux, qu'inadaptées pour ce qui concerne les pays non arabo-islamiques, c'est-à-dire, occidentaux. L'existence du *Taçawwuf* ne s'y traduisant jamais, en effet, par des manifestations extérieures qui auraient de telles formes ni de telles ampleurs, les lecteurs européens auraient ainsi pu penser que les critiques exposées par Cheikh Zakî ed-Dîn ne concernaient donc pas ceux qui, comme eux et en Occident, ne s'adonnaient pas à ces excès et qui, forts d'une approche souvent présentée, à plus ou moins juste titre suivant les cas, comme plus purement intellectuelle ne pouvaient ainsi trouver, finalement, qu'un intérêt uniquement documentaire et en tout cas extérieur à leur propre situation.

Il nous a donc semblé nécessaire et d'une certaine façon urgent de rappeler que les manifestations en question, si elles existent bien réellement et sont facilement constatables par les observateurs les plus extérieurs parfois, ne sont jamais que des expressions de défauts nécessairement plus profonds et intérieurs. Or, sous ce rapport particulier, force est de constater que le milieu occidental, s'il peut parfois apparaître effectivement mieux doté de certains apports métaphysiques et doctrinaux, est pourtant loin d'être totalement exempt d'un certain nombre d'erreurs, de défauts, d'illogismes et d'incohérences qui conduisent ceux qui les ourdissent, au fond de *zawyah* qui fonctionnent à l'abri total de tout contrôle, à s'engager dans des voies douteuses quand elles ne sont pas franchement irrégulières et à demeurer plus ou moins passivement dans des impasses obscures quand ce n'est pas pour commettre activement des ignominies dont presque seuls ceux qui en sont les victimes se rendent compte ultimement.

Nous avons donc pris le risque de tenter de suivre l'exemple donné par notre Maître en ce domaine littéraire et dans cette entreprise en faisant suivre sa *qasîdah* d'une annexe qui a pour objet de dépeindre un certain nombre d'anomalies que nous avons eu à constater dans les milieux en question et qui concernent principalement le rattachement et les fonctions initiatiques, espérant que l'esprit qui était ainsi véhiculé pouvait bénéficier de la forme même qu'il avait utilisée.

Pour autant que cette tentative soit acceptable et finalement acceptée, *in châ Allah*, nous présentons ainsi un ensemble qui dépeint les aspects complémentaires d'anomalies, extérieures pour l'Orient et intérieures pour l'Occident. Nous espérons qu'il sera utile à tous ceux et celles pour lesquels la compréhension juste de ces aspects est une garantie d'un engagement régulier et sincère.

Mohammed Abd es-Salâm
Khadîm et-Tarîqah

*

ليس النُصُوفُ رُقُصُ الرُّاقِصِينَ وَلَا	طَبْلُ وِزْمٍ وَتَصْخَابٍ وَهَيْجٍ
وَلَا هُوَ الدُّكُّ بِالْأَلْفَاظِ سَاذِجَةٌ	مُحْرَفَاتٍ وَلَا صَعَقٌ وَتَشْنِيجٌ
وَلَا مَوَاكِبُ رَايَاتٍ مَلُونَةٍ	فِيهَا لَمَّا يَغْضِبُ الدِّيَانَ تَرِيحٌ
وَلَا هُوَ الْعِمَّةُ الْكُبْرَى وَلَا سَبْحٌ	حَوْلَ الرِّقَابِ وَلَا جَمْعٌ مَفَالِجٌ
وَلَا النُّعْطَلُ أَوْ دَعْوَى الْوَلَايَةِ أَوْ	صُنْعُ الْخَوَارِقِ أَوْ كِذْبٌ وَتَدْيِجٌ
وَلَا وَشَاحٌ وَعُكَازٌ وَلَا نَسَبٌ	إِلَى النَّبِيِّ مِنَ الْبِهَانِ مَنْسُوجٌ
وَلَا الْإِجَازَاتُ تُشْرَى بِالْدِرَاهِمِ أَوْ	وِظَائِفٌ صُرِفُهَا بِالزَّيْفِ مَمْزُوجٌ
وَلَا مَظَاهِرُ آثَامِ الْمَوْلَادِ أَوْ	تَكَاثُرُ بُرْجَالِ خَيْرِهِمْ عُوجٌ
وَلَيْسَ بِالْفَلَسَفَاتِ الْهُوجُ يُنْقَلُهَا	كَالْبَيْغَاوَاتِ جَهْلًا قَلَّةً هُوجٌ
إِنَّ النُّصُوفَ فَتَمُّ الدِّينِ قَاطِبَةٌ	وَالْفَتَمُ بِالذِّينِ تَوْثِيقٌ وَخُرِيجٌ
هُوَ الْكِتَابُ وَمَا جَاءَ النَّبِيِّ بِهِ	وَكَلُّ شَيْءٍ سِوَى هَذَا فَمَحْجُوجٌ
إِنَّ النُّصُوفَ سَسُّ اللَّهِ يَمْنَحُهُ	مَنْ قَدْ أَحَبَّ وَحَبَّ اللَّهُ تَنْوِيجٌ
وَإِنَّمَا الْحُبُّ أَخْلَاقٌ وَمَعْرِفَةٌ	ذِكْرٌ وَفَكْرٌ وَتَرِيحٌ وَتَأْمِيرِجٌ
إِنَّ النُّصُوفَ تَحْقِيقُ الْخِلَافَةِ فِي	أَرْضِ الْإِلَهِ وَإِلَّا فَهُوَ تَهْرِجٌ

« Le *Taçawwuf* n'est pas ... »
« *laysa et-Taçawwuf* ... »

Le *Taçawwuf* [en lui-même] ¹ n'est pas la danse (*raqç*) ² que pratiquent les danseurs Ni le tambour (*tabl*), ni la flûte (*zamr*), ni le tapage (*taçkhâb*)³, ni l'agitation (*tahyî*).

Il n'est pas le *dhikr* pratiqué avec des mots superficiels et falsifiés (*muharrafât*), Ni le cri soudain (*ça'q*) ⁴, ni le tremblement crispé (*tachnî*) ⁵.

Il n'est pas les manifestations de défilés ostentatoires, ni les drapeaux colorés ⁶, Dans lesquels se trouve une volonté de se faire connaître qui met Allah (*ed-Dayyân*) en colère.

Il n'est pas, non plus, les turbans immenses, ni les chapelets portés Autour des cous ⁷, ni les foules d'ignorants manipulés ⁸,

Ni le désœuvrement ⁹, ni la prétention à la sainteté, ni les fabrications De phénomènes extraordinaires, de mensonges et de mises en scène (*tadbij*) ¹⁰,

¹ Comme nous l'avons dit en introduction, il est uniquement question ici de rappeler ce qu'est la réalité du *Taçawwuf* en rappelant ce qui ne l'est pas.

² Certains mouvements rythmés et harmonieux ont leur entière justification quand ils sont compatibles avec les règles de la *sharî'ah*.

³ Il s'agit de considérer que le *dhikr* doit nécessairement se dérouler dans un contexte de bruit et d'agitation excessifs.

⁴ Il s'agit du cri qui est sensé exprimé la survenue d'un évènement spirituel (*warîd*) soudain, puissant et contraignant.

⁵ On voit régulièrement s'exprimer ainsi des personnes qui pensent que le *sulûk* et les expériences intérieures véritables s'accompagnent nécessairement de ce que certains appellent des manifestations de « transe », extérieurement désordonnées, et qui les recherchent et les développent, avec plus ou moins de sincérité.

⁶ Les étendards sont les principaux signes distinctifs arborés par les différentes *turûq* et leurs branches distinctives lors de grands rassemblements commémoratifs tels que les anniversaires (*mawâled*) de Seydnâ el-Hussaïn au Caire, de Sidi Ahmed al-Badawî à Tanta et aussi des rassemblements des grandes *turûq* africaines, par exemple.

⁷ Cette disposition a une certaine justification tant qu'elle conduit au *dhikr* d'Allah et non ... à celui de celui qui la met en pratique.

⁸ On évoque ici des dispositions qui ne sont pas très éloignées des manipulations qui ont lieu dans la plupart des sectes lorsqu'elles atteignent une certaine quantité de membres.

⁹ Le fait d'afficher une attitude abandonnée et désœuvrée, souvent autour des tombeaux et de certains lieux saints investis pas les *turûq*, dans le seul but d'évoquer le *tawakkul* et l'*ikhhlâç* est souvent adoptée par les personnes qui, en réalité, n'ont d'autre espoir que de profiter ainsi de la générosité, de la pitié et de l'ignorance de ceux et celles qui sont bernés par leur attitude.

¹⁰ La phénoménologie et ses attraits, tant décriés dans ses livres par René Guénon - Cheikh Abd el-Wâhid, n'est pas l'apanage spécifique des occidentaux, même si elle est étrangère à l'esprit oriental véritable.

Ni les ceintures (*wuchâh*)¹¹, ni les bâtons (*'ukkâz*)¹²,
Ni les généalogies remontant au Prophète, qui ne sont que tissus de calomnies,

Ni les autorisations (*ijâzat*) que l'on achète par de l'argent¹³
Ou des degrés fonctionnels dont la valeur est altérée par la falsification¹⁴

Ni l'expression de péchés des *mawâled* ou la multiplication de l'assistance par des gens dont les meilleurs sont tordus
Ni par des systèmes philosophiques sots et déviés, transmis par certains à la manière des perroquets !¹⁵

En réalité, le *Taçawwuf* est une compréhension (*fiqh*) profonde (*qâtibah*) de la religion
Intelligence de la religion qui est elle-même référencement (coranique) (*tawthîq*)¹⁶ et la certification (des *ahâdîth*) (*takhrîj*).

C'est le Livre et ce avec quoi est venu le Prophète¹⁷,
Tout en dehors de cela étant réfutable (*mahjûj*).

En réalité, le *Taçawwuf* est le Secret essentiel (sacré) d'Allah (*Sirru-Llah*) et amour,
Dont Il ne gratifie que celui qu'Il aime. Or l'amour d'Allah est un couronnement (*tatwîj*).

L'amour est qualités de caractère (*akhlâq*) et Connaissance [effective] (*Ma'rifah*)
Dhikr et réflexion, apaisement (*tarwîh*) et parfum (*ta'rîj*)

¹¹ Ces signes honorifiques sont portés en bandoulière

¹² Comme les turbans colorés et les *subhah* portés ostensiblement, les bâtons sont facilement considérés et présentés comme des signes de sainteté, surtout quand ils sont achetés à tel ou tel *mawled*.

¹³ Sans commentaire

¹⁴ *Idem*

¹⁵ On trouve aussi ces précisions dans le texte de l'*Ijâzah* de la *Tarîqah* : « ni signe distinctif (*ashâ'îr*), ni pâte à frotter le corps (*dalâq*), ni haillons (*muraqa'ât*), ni bonnets pointus (*tarâtîr*), ni de bâton (*'akâkîz*), (...), ni dévoilement de l'invisible, ni commerce des miracles et de la phénoménologie, ni sciences occultes, ni « fusion » (*houloûl*), « union » (*ittihâd*) ou « unicité » (*el-wahdah*) ; ni vains propos sur l'incompatibilité entre la Loi exotérique (*Sharyah*) et la Vérité essentielle (*Haqîqah*), ni camouflage par des énigmes ou des talismans, ni prétention de dispense de devoirs pieux et de pratiques rituelles, ni fainéantise, ni maladresse, ni charlatanisme, ni absurdité ou tout acte qui détourne du service de la Vérité. Au contraire, nous combattons tout cela énergiquement, par tous les moyens légaux qui se trouvent à notre portée : "*Le mauvais et le bien ne sont pas semblables même si l'abondance du mal te séduit*".

¹⁶ Cette terminologie s'applique habituellement au Coran et au Hadîth

¹⁷ Le Coran et la *sunnah* sont les deux références essentielles reconnues par l'avis juridique consensuel (*ijma'*).

En vérité le *Taçawwuf* est la réalisation de la Lieutenance (*Khalîfah*) sur la terre d'Allah (*ardh el-ilâh*), ...

Sans quoi, ce n'est que plaisanterie (*tahrîj*) !

Cheikh Zakî ed-Dîn Ibrâhîm

*

« La *Tarîqah* n'est pas ... »

La *Tarîqah* n'est pas : le rattachement¹⁸ « pour voir » de quoi il s'agit¹⁹, ni celui du « collectionneur »²⁰, ni le rattachement « sous contrainte »²¹, ni le rattachement « sans conséquence »²², ni le rattachement pour le « salut paradisiaque et contre l'enfer »²³, le rattachement « par surprise »²⁴, le rattachement « par intérêt »²⁵, ni le

¹⁸ Nous entendons désigner par ce terme la simple affiliation qui s'effectue, essentiellement, par la transmission de l'influence spirituelle (*barakah*) véhiculée par la *tarîqah* (selon René Guénon, *Aperçus sur l'Initiation*). Nous n'entrons donc pas dans la distinction entre rattachement de *tabarruk* et de *sulûk*.

¹⁹ Il n'est pas si rare de voir quelqu'un dire avoir pris un rattachement dans une ou plusieurs *turûq*, uniquement « pour voir de quoi il s'agit », d'y rester un temps, plus ou moins spectateur et passif, pour ensuite finalement en changer.

²⁰ Consiste à recueillir le plus grand nombre possible de rattachements, quel que soit le nombre de *turûq* concernées, avec le souci principal d'être sûr d'avoir bien été rattaché. Cette attitude semble aussi être motivée par le mélange d'une constance insatisfaction malade et d'un manque de confiance.

²¹ Il arrive que les proches disciples zélés d'un Maître fassent pression sur un aspirant à l'initiation, d'une manière telle que, dans certaines conditions qu'ils jugent et présentent comme étant particulièrement rarissimes et propices (visite d'un Cheikh, par exemple), le rattachement à leur Maître soit présenté quasiment comme une obligation impérieuse. Le récipiendaire se trouve pris sous un ensemble de pressions psychiques et mentales qui le conduisent à se soumettre à ce qui lui est présenté, sans qu'aucune autre forme d'explication sur le contenu du rattachement ou du pacte initiatique conclu, ni les conséquences de celui-ci, ne lui soit fournie.

²² Cette modalité fait un peu suite à la précédente, car on « précise » parfois au prétendant que le rattachement sera sans aucune conséquence pour la personne qui le prendra, laquelle peut alors se poser ensuite légitimement la question de savoir si elle a été rattachée réellement ou pas, sous quel mode, à quoi ou à qui, situation qui engendre et maintient une inquiétude et un manque de certitude qui peuvent, secondairement, faire le lit de toutes les manipulations.

²³ Le rattachement pour le « salut » consiste à se rattacher à une *tarîqah* dans l'espoir que cet acte facilitera, sinon assurera nécessairement, l'obtention du salut paradisiaque, normalement visé par l'ensemble des musulmans sans exception comme aboutissement posthume d'une vie religieuse respectueuse des dispositions exotériques générales. Or, l'objectif et l'aboutissement de la Voie ne sont pas l'obtention du salut, ... même écrit avec un « s » majuscule.

²⁴ Au risque d'apparaître un peu trivial à certains, on peut comparer cette manière de faire à celle que l'on utilise pour obtenir un citron pressé : il arrive que les disciples d'un Cheikh, persuadés de l'éminence plus ou moins "universelle" de la guidance offerte par leur Maître (et du bienfait certain qui résulterait de l'engagement

rattachement « par soi-même »²⁶ ou « pour espionnage »²⁷, ni la transmission d'une « super-*barakah* »²⁸ et la transmission « à l'aveugle »²⁹, ni le rattachement par « exploitation manipulatoire »³⁰.

de chacun à ses cotés...), produisent un objet lui appartenant, ou ayant été béni par lui - le plus souvent un exemplaire du Coran (*mushaf*) ou un chapelet (*subhah*) - et que ce faisant, après avoir proposé de le prendre en main, fassent comprendre que l'on est alors en contact direct avec la *barakah* du dit Maître et qu'il ne reste plus qu'à régulariser sa position en formalisant son rattachement d'une manière plus conventionnelle (ce qui rejoint le rattachement « sous contrainte »). Selon cette « modalité » fort peu initiatique, on apprend alors, avec la plus grande surprise, que l'on a été rattaché, mais bien malgré soi ...

²⁵ Consiste à prendre la Voie dans des situations catastrophiques éprouvées dans ce bas-monde, en ayant un autre but que la Connaissance d'Allah par la *Ma'rifah*. L'intéressé sort plus ou moins rapidement de la Voie une fois le dénouement obtenu ou, dans le cas inverse (en cas d'absence de résolution des problèmes), se retourne contre elle.

(Comme d'autres par la suite, cette dénomination provient d'une collection de témoignages présentés sur *Les Forums des Fuqara*)

²⁶ Consiste à prétendre que l'on actualise soi-même une « auto-transmission », sans avoir reçu d'une *silsilah* aucune transmission, c'est-à-dire à prétendre que l'on est initié sans avoir reçu d'initiation de quelqu'un d'autre, mais par un unique « effort » personnel.

²⁷ Consiste à se rattacher, ou à chercher à se rattacher, à une *tarîqah* avec l'espoir de percer ses « secrets », puis, lors des déconvenues rencontrées, de la quitter, et l'Islam avec.

²⁸ La transmission d'une « super *barakah* » : consiste à prétendre qu'il existerait, en dehors de la transmission de la *barakah* en mode *tabarrukan*, une transmission d'une sorte de *barakah* supérieure à la précédente (considérée, elle-même, comme de qualité inférieure) qui assurerait une initiation effective (*sulûk*). Elle peut s'accompagner de la conception qu'un rattachement *tabarrukan*, conçu de cette manière, s'effectue valablement en vue d'obtenir le Paradis, c'est-à-dire, en sorte comme un « sous-rattachement » qui, comme tel, supporterait une sorte de « sous-objectif » (*sic* !...), alors que le rattachement de *sulûk* s'effectuerait avec une « énergie supérieure », dont on se demande qu'elle serait alors son origine ...

Sans parler du caractère évidemment très « *new age* » de l'appellation et qui ne correspond à rien de connu dans la littérature classique et régulière du *Taçawwuf* (le contraire eut été étonnant), il semble important de souligner que cette conception s'oppose par contre de manière flagrante à l'affirmation traditionnelle unanime, incontestable et incontestée par les autorités régulières du *Taçawwuf* d'une origine unique de la *barakah*, dans les Cieux, de la part d'Allah *Ta'âlâ* et unique, sur terre, à partir de la personne du Prophète lui-même - qu'Allah prie sur lui et le salue.

²⁹ Consiste, pour un « responsable » de « *tarîqah* » pratiquant la collection d'*ijâzât*, à bien transmettre à ses « disciples », à chaque fois qu'il reçoit une *ijâzah* nouvelle, mais en imposant le secret sur l'origine de celle-ci (parfois même en demandant également à celui dont il l'a reçue de tenir le secret), de sorte que les disciples en question ne sachent pas à quelles *turûq* ils ont été rattachés, ni par quelles chaînes de transmission.

³⁰ Parfois associé à la transmission sans *idhn*, il consiste, pour quelqu'un qui cherche à obtenir la *barakah* dans une *tarîqah* particulière, actuellement dépourvue de successeur autorisé, à « reconnaître » temporairement la capacité de transmission à quelqu'un y ayant déjà été rattaché, avant la disparition du Cheikh autorisé précédent. Cette pseudo-autorisation ayant été mise en place, le temps nécessaire, la seconde phase du « bricolage » consiste alors à demander le rattachement à l'ancien disciple, récemment « investi » (mais « par en-bas » au lieu de l'être « par en-haut ») d'une nouvelle « fonction de transmission », puis d'effectuer la « transmission » de la *barakah*, pour ensuite se séparer rapidement de son transmetteur ... et prendre soi-même le fauteuil de Cheikh, nouvellement et artificiellement créé. Le résultat d'un tel processus est une fonction de Cheikh irrégulière, établie sur une transmission irrégulière, elle-même basée sur une pseudo-autorisation, le tout étant « étiqueté » sous le nom d'un Cheikh régulier.

On notera l'évidente parenté comportementale avec ce qui se passe lors du « rapt d'*ijâzah* ».

La *Tariqah* n'est pas : le rattachement « à distance par internet »³¹, les rattachements « pour affaire », « par relation », « par snobisme », « par ostentation », « *peace and love* », « *new age* », « écologique »³², ni la transmission d'une « super *barakah* », le rattachement par « gri-gri »³³, le rattachement « par action de présence » ou « à l'ancienneté »³⁴.

³¹ Consiste à prétendre au rattachement par « internet ». Si René Guénon - Cheikh Abd el-Wâhid Yahyâ parle de la possibilité qu'une influence spirituelle puisse être transmise par un objet, il s'agit évidemment d'un objet corporel et non virtuel, comme l'est l'image sur internet !

On peut également rappeler que même quelqu'un d'autorisé ne peut pas donner de *wird* par internet, pour la même raison que celle qui vient d'être évoquée, et qu'il ne peut ainsi s'agir que d'un simple conseil général, sans efficacité initiatique réelle comme peut l'être la transmission directe.

Il semble bien qu'il doive exister un certain rapport de connaturalité entre le transmetteur et celui à qui se fait la transmission pour que celle-ci soit effective et réelle. C'est ce qui rend nécessaire le fait que la transmission de l'influence spirituelle s'effectue grâce à un contact ou un support corporels puisque c'est dans ce domaine que se trouve le récipiendaire lors du rattachement, la même règle semblant pouvoir justifier et expliquer que des transmissions (dont il faudrait encore préciser, dans tous les cas, en quoi elles consistent réellement), puissent exister dans le domaine subtil ou dans le domaine spirituel, mais à condition, que ceux à qui ils s'appliquent aient atteints, par leur réalisation effective, les degrés correspondants (ce qui est loin d'être le cas pour la très grande majorité des gens, même rattachés à une Voie *uwaysie*).

³² Rattachements « pour affaire », « par relation », « par snobisme », « par ostentation », « *peace and love* », « *new age* », « écologique »... : ils consistent respectivement :

- à chercher l'établissement d'un réseau relationnel d'affairisme ;
- à utiliser ses relations pour forcer un rattachement (le sien ou celui d'un ami) à se rattacher pour « faire comme tout le monde » ou comme ses proches, ou par désir de s'afficher comme tel ;
- à se rattacher dans des optiques qui ont finalement pour tendance et effet de vider totalement le fond d'une démarche initiatique véritable et régulière pour les remplacer par des systèmes de pensées pseudo initiatiques et/ou complètement étrangers au *Taçawwuf* véritable.

³³ Revient à prétendre que des pratiques qui sont en réalité, et dans le meilleur des cas, de l'ordre de ce que l'on pourrait appeler de la « magie blanche » (= *hikmah* ou *ruqiyah* : récitation, lecture, dilution, boisson et port de verset(s), inductions de produits divers, etc ...) constituent en elle-même un rattachement à une *tariqah*. Cette manière de faire, sans compter le fait qu'elle n'est en aucune manière assimilable à des rites de transfert de *barakah* tels qu'ils sont habituellement pratiqués dans le cadre d'un rattachement à une *tariqah*, s'accompagne d'un cortège de pressions psychiques, ainsi que d'un ensemble de marques d'ignorance des règles et réalités élémentaires de l'initiation, qui ont pour effet de tenir et de maintenir le candidat à l'initiation dans une attitude à la fois d'inquiétude, de doute et de dépendance malsaine, toutes qualifications qui sont évidemment à l'opposé de ce qui doit définir une relation initiatique véritable.

³⁴ Le rattachement « par action de présence » ou « à l'ancienneté » consiste à croire ou à faire croire que la simple participation habituelle et l'assistance simple à des rites d'une *tariqah* pendant « un certain temps » suffisent à assurer le rattachement à celle-ci. Tout un chacun peut ainsi prétendre à la qualité de membre de *tariqah* tout en dénigrant éventuellement les obligations qui leurs sont propres ; sans parler du temps perdu, dans le cas des personnes sincères et bien intentionnées (il en existe tant qui ignorent le *minimum* des règles de base qui concernent l'initiation et que l'on voit ainsi grossir les rangs des certaines *turûq*, mais pour quoi faire ?...)

La *Tarîqah* n'est pas : le « rapt » d'*ijâzah*³⁵, la collection d'*ijâzât*³⁶, ni la transmission sans *idhn*³⁷, l'enseignement sans *idhn*³⁸ et la direction des rites sans *idhn*³⁹.

La *Tarîqah* est seigneuriale (*rabbaniyyah*)⁴⁰, quant à son origine et à sa destinée, quant à la source unique de son influence spirituelle unique (*barakah*)⁴¹, de ses sciences et de son soutien spirituel (*madad*).

La *Tarîqah* est mohammadienne (*mohammediyah*), par référence unique à celui dont « le secret circule (*sirru-hu sârî*) dans l'ensemble des Noms et des Attributs (*fî sâiri-l-Asmâ wa-ç-çîfât*)⁴². Elle est régulière avant tout, claire, unifiante et lumineuse.

³⁵ Consiste à chercher et obtenir (plus ou moins péniblement) chez un Maître régulier une *ijâzah* (autorisation d'exercer les fonctions initiatiques propres à une *tarîqah*) pour ensuite se séparer rapidement du Maître en question (ou même ne jamais l'accompagner) et prendre la distance nécessaire avec lui et la *tarîqah* d'origine afin d'user selon son bon vouloir de l'*ijâzah* en question, en dehors et au mépris des règles qui sont propres à la *tarîqah* « mère ».

³⁶ Il est possible, pour un responsable de *tarîqah*, de prendre et détenir plusieurs *ijâzat*, dans certaines *turûq* et sous certaines conditions. La dérive de cette possibilité consiste à multiplier, sans raison, la détention d'*ijâzat*, et en opposition avec les règles de telle ou telle *tarîqah*. Elle a pour effet, lorsqu'elle est mise en œuvre de cette manière, non pas de provoquer une augmentation des influences et soutiens de diverses natures qui sont véhiculés virtuellement par ces différentes autorisations, mais au contraire de provoquer des contradictions et des dysharmonies, notamment d'ordre technique et méthodique, ainsi qu'une dispersion dissolutive et un égarement dans l'esprit, l'orientation et l'aspiration de ceux qui sont rattachés ultérieurement ; et cette conclusion n'est pas uniquement le fait de considération théoriques.

³⁷ Consiste à transmettre le *wird*, régulièrement reçu dans le cadre d'une *tarîqah* régulière, sans avoir reçu préalablement de *idhn* pour le faire. S'il est vrai que l'on ne peut évidemment pas transmettre ce que l'on n'a pas reçu et que l'on ne peut transmettre que ce que l'on a préalablement reçu, il n'est pas vrai que cette transmission peut valablement s'effectuer dans n'importe quelle condition. Même si cette réception (dans le cas présent, de la *barakah*) s'est faite initialement de manière régulière, il semble bien qu'il faille alors, pour justifier de déroger à la règle de détenir un *idhn* pour la transmettre, faire état d'une situation de nécessité absolue, c'est-à-dire qu'il soit impossible d'obtenir une autorisation pour transmettre ce que l'on détient ; et nous insistons bien qu'il s'agit uniquement d'une autorisation (*idhn*) puisque, dans le cas présent, la transmission de la *barakah* a, elle, bel et bien déjà eu lieu valablement.

³⁸ Selon René Guénon (*Aperçus sur l'Initiation*) l'initiation consiste en la transmission de l'influence spirituelle (*barakah*), d'une part, et en la transmission de l'enseignement doctrinal, d'autre part. Il existe pourtant des personnes qui prétendent dispenser un enseignement doctrinal sans plus détenir d'autorisation à transmettre la *barakah* que d'autorisation à transmettre un enseignement doctrinal ; et ce ne sont ni le caractère plus ou moins pompeux, profus, prétentieux et agressif de leurs propos ni l'élévation avérée des Maîtres sous l'autorité desquels ils prétendent placer leurs activités qui peuvent changer quoi que ce soit à l'irrégularité initiatique rédhitoire de leur situation.

³⁹ La direction de rites sans *idhn* est une application des anomalies précédentes.

⁴⁰ En référence au verset : « *Soyez de vrais dévots du Seigneur (rabbânyîn), puisque vous enseignez le Livre et l'étudiez* ».

⁴¹ René Guénon, *Aperçus sur l'Initiation*.

⁴² Extrait de la *Prière de la Lumière essentielle* du Cheikh Abu-l-Hassan Châdhilî.

Elle relie et rattache consciemment ('*ahd*) celui qui la choisit en toute liberté et quiétude, à une succession (*silsilah*) de Maîtres autorisés, qui sont les pères spirituels qui nous guident et dont on demande l'aide, même après des siècles et du bout de la terre, parce qu'on les connaît et qu'on les vénère, à cœur ouvert.

La *Tarîqah* est engagement et participation entières, travail spirituel harmonieux et actif. Elle exclut les excès, tout comme la demi-mesure, la paresse et la passivité, même en compagnie d'un Maître. Elle exclut intrigues, soupçons, envies et délations. Elle est courage et patience, éveil et vigilance.

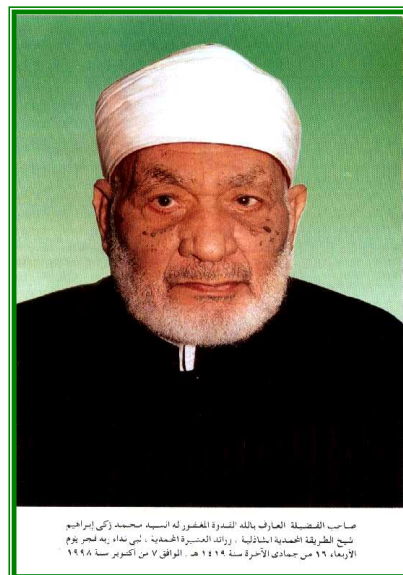
...

« *Sans quoi, ce n'est que plaisanterie (tahrîj)* »

Mohammed Abd es-Salâm

*

Ce document a été conçu et réalisé
à l'occasion de la 12^e commémoration de la disparition
de Cheikh Mohammed Zakî ed-Dîn



par les membres de la Tarîqah Châdhiliyyah Mohammediyyah (France)

(3^e semaine de Joumadâ eth-thânî – juin 2010)